

Claude RIVELINE, en collaboration avec le Grand rabbin Alexis BLUM.

LA VIOLENCE DANS LA TRADITION JUIVE.

Introduction.

Les violences terroristes et les violences guerrières qui font rage au Proche Orient et en d'autres régions de la planète posent un terrible problème à la conscience universelle, si vaniteuse de nos jours des triomphes de la Raison, concrétisés par des exploits techniques que les plus hardis utopistes des siècles passés n'ont pas osé imaginer. Mais en matière de violence, ces progrès techniques ont surtout suscité des armes de destruction massive, mais apparemment guère de moyens pour promouvoir la paix. Que s'est-il passé ?

Un regard juif sur cette effrayante énigme se justifie par le fait que c'est le peuple hébreu qui a livré au monde le message biblique, qui proclame que tous les hommes descendent d'Adam et Eve et sont donc frères ; qui révèle que le Créateur a proscrit la violence du haut du mont Sinaï, et a même précisé « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Lev. XIX, 18).

Cela étant, le titre « La violence dans la tradition juive » peut suggérer deux sujets opposés. Le premier qui vient à l'esprit est la violence *subie*, et l'on sait si en la matière le matériau ne manque pas, avec les paroxysmes que furent la destruction des Temples de Jérusalem en 586 av. JC et en 70 ap. JC, et la Shoah au XXème siècle. Mais la violence subie par les Juifs n'a jamais cessé, depuis les temps bibliques avec les difficiles relations d'Ishmaël, préfiguration de l'univers arabo-musulman, avec son demi-frère Isaac, et les intentions de meurtre d'Esau, préfiguration de Rome, sur son frère Jacob.

Mais ce titre évoque aussi la réciproque, à savoir la violence *exercée* par les Juifs, sujet évoqué quasi quotidiennement par l'opinion internationale depuis

l'indépendance de l'Etat d'Israël moderne, mais beaucoup plus rarement évoqué dans les siècles passés, depuis la disparition de l'indépendance politique du peuple hébreu au premier siècle.

La problématique liée à ce deuxième aspect présente un intérêt bien symbolisé par l'armoirie de l'Etat d'Israël, à savoir le chandelier à sept branches, la Menorah, qui figurait dans l'antichambre du Saint des Saints, cœur du Tabernacle du désert et des deux Temples, et rappelé chaque année vers Noël, lors de la fête des Lumières de H'anoucah, où des chandeliers similaires, mais à neuf branches, sont allumés huit soirs de suite avec une lumière de plus chaque soir. Les commentateurs traditionnels s'accordent pour voir dans ce rituel la célébration des victoires des lumières de l'esprit sur les forces brutales.

Mais il faut rappeler que la fête de H'anoucah commémore d'abord une guerre, celle des résistants hébreux contre les envahisseurs syriens dirigés par Antiochus, guerre d'autant plus étrange qu'elle était menée par des Cohanim, les Hasmonéens, prêtres voués au culte du Temple, voués à la paix, tenus encore aujourd'hui de se tenir éloignés de l'impureté de la mort.

Cette paradoxale cohabitation a une concrétisation rituelle, car dans les formules prononcées lors de l'allumage des lumières dans chaque foyer et dans les synagogues, il n'est pas question de la guerre, alors que dans les intercalations introduites dans les prières durant les huit jours, c'est la guerre qui est le sujet principal.

Le thème de la violence dans la tradition juive sera abordé dans les pages qui suivent selon le plan suivant :

- La violence dans l'Israël contemporain ;
- La violence propre à D.ieu ;
- La violence divine maîtrisée par la violence des hommes ;
- La violence des hommes ordonnée par D.ieu ;
- La violence propre à l'homme ;
- Les quatre peines de mort ;
- La guerre.
- Conclusion : des affrontements à la paix définitive.

1. La violence dans l'Israël contemporain.

A l'heure où j'écris ces lignes, un procès défraie les médias israéliens et internationaux, celui d'un soldat de Tsahal qui a achevé un Palestinien blessé qui venait de poignarder un de ses camarades. Pendant que des fleuves de sang innocent coulent en différents points du monde, et plus visiblement en Syrie et en Irak, les médias donnent un écho universel aux scrupules juifs devant la violence. Je vois là une confirmation de l'élection divine du peuple hébreu : l'opinion internationale, même quand elle fustige les Juifs, confirme par là que les Juifs sont des prêtres de l'humanité : quand les prêtres se comportent mal, tout le monde est en péril.

De manière analogue, on se souvient de Sabra et Chatila, deux camps de réfugiés palestiniens au Liban qui ont subi en 1982 de terribles massacres commis par les Phalanges chrétiennes. L'armée israélienne, qui occupait alors Beyrouth, n'est pas intervenue, mais aurait pu empêcher ces massacres. Pour cette seule raison, Ariel Sharon, alors ministre de la défense d'Israël, a fait l'objet d'une commission d'enquête et a dû démissionner.

Tsahal, l'armée d'Israël, passe aujourd'hui pour l'une des plus puissantes du monde, mais se revendique comme la plus morale, la plus soucieuse d'éviter les violences inutiles.

Qu'en est-il alors de la Torah, source de la culture juive, notamment de sa morale. Tout le monde sait qu'il est dit dans le Décalogue : « *Tu ne tueras pas* » (Ex. XX, 13). Pourtant, le récit biblique regorge de massacres, commis par Dieu et par les hommes. C'est ce contraste que je souhaite expliquer dans la suite.

2. La violence propre à Dieu.

Quatre événements, relatés par le livre de la Genèse, rapportent des propos et des initiatives du Créateur qui ont trait à une violence mortelle : la menace à Adam, le Déluge, l'anéantissement de Sodome et Gomorrhe, et les plaies d'Égypte. Nous allons voir que ces quatre exemples révèlent

des aspects de la violence biblique qui se retrouveront partout dans la suite.

Lorsque le Créateur interdit à Adam de consommer le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, il assortit cette prescription de la menace : « ... *car le jour où tu en mangeras tu mourras.* » (Gen II, 17). Or, Adam en a mangé et apparemment il n'est pas mort. Apparemment seulement, car d'une part, il semble bien qu'avant ce péché il était immortel, et d'autre part le psaume XC, 4 nous apprend qu'un jour de D.ieu c'est mille ans des hommes. Or, Adam a vécu 930 ans. Où sont les 70 ans qui manquent ? Un midrash¹ révèle qu'Adam en a fait cadeau au roi David, ancêtre du Messie, remède ultime à la condamnation qu'il avait méritée. De là nous apprenons que D.ieu est prêt à tuer le pécheur, mais que celui-ci était prévenu (par contraste avec les colères divines dans la mythologie grecque, qui frappent sans avertissement), et que D.ieu maintient sa parole, mais accepte d'en recalculer les modalités, ainsi qu'Il le fera en ramenant les quatre cents ans d'exil des Hébreux en Egypte annoncés à Abraham à deux cent dix ans seulement.

Quant au Déluge, c'est le massacre le plus complet qui peut se concevoir, puisque tous les êtres vivants, y compris l'humanité, sauf Noé et sa famille (et les animaux aquatiques), sont morts noyés. Comment l'humanité a-t-elle été prévenue ? Un midrash nous apprend que Noé a mis cent vingt ans à construire l'arche, et cela à une altitude qui rendait tout à fait improbable l'irruption de l'océan. A ceux qui l'interrogeaient, Noé révélait la menace divine, accueillie au demeurant avec incrédulité. Mais quelle fut la raison du Déluge ? Pourquoi la famille de Noé a-t-elle été épargnée ? Une raison clairement exprimée par Gen VI, 1 fut la violence faite aux femmes. Seuls Noé et ses trois fils sont désignés comme mariés. Ce choix du couple légitime comme archétype de l'humanité est cohérent avec le verset Gen I, 27 : « *D.ieu créa l'homme à son image (...) mâle et femelle il les créa.* »

Sodome et Gomorrhe (Gen XVIII et XIX) sont un autre exemple d'extermination presque totale, car seuls Loth, neveu d'Abraham, et ses deux filles, y ont survécu, comme la famille de Noé au Déluge. Quel fut le

¹ Les midrashim (pluriel de midrash) sont des recueils traditionnels de commentaires, qui viennent combler les silences et les obscurités de la Torah.

crime de ces villes ? La culture occidentale met l'accent sur la sexualité, mais la tradition juive insiste sur l'égoïsme de cette population, hostile à tout étranger. Ici encore, ils avaient été mis en garde par Loth, et le plaidoyer d'Abraham prouve qu'ils auraient été épargnés s'il s'était trouvé suffisamment de justes en leur sein.

Notons que le courroux divin est suspendu quand les hommes s'entendent, comme le montre l'épisode de la Tour de Babel, dont les bâtisseurs voulaient détrôner le Créateur, qui s'est contenté de leur révéler la singularité des personnes en mélangeant leurs langues.

La violence propre à D.ieu se manifeste avec une variété et une progression exemplaires lors de la sortie d'Egypte : dix plaies, depuis l'eau transformée en sang jusqu'à la mort des premiers-nés. La nature se détraque étape par étape, depuis le fleuve jusqu'au ciel, depuis la nature inerte jusqu'aux vies humaines. Avant chaque étape, le Pharaon fait l'objet d'une démarche de Moïse et Aaron qui lui demandent de libérer les esclaves hébreux, ce à quoi il finit par consentir à la suite de la dixième plaie, celle de la mort des premiers-nés.

Il est légitime de se demander pourquoi D.ieu n'a pas commencé par cette dernière plaie, la seule efficace. La réponse tient à l'évolution de la psychologie de Pharaon reflétée par ses réponses successives à Moïse et Aaron. Avant la première plaie, Pharaon leur dit : « *Je ne connais pas Hachem, au nom de Qui vous venez m'importuner* » (Ex V,2). Mais il ne leur demande pas qui est Elohim, qu'ils ont pourtant mentionné. Ces deux désignations de l'Être suprême sont au cœur de notre sujet, car Elohim désigne le Créateur du ciel et de la terre (cf. Gen I, 1) et Hachem (« *le Nom* », euphémisme remplaçant l'imprononçable tétragramme), l'Eternel dialoguant humblement avec Moïse au Buisson Ardent, le D.ieu miséricordieux qui pardonne et qui récompense. Le cœur de la religion juive consiste à proclamer chaque matin et chaque soir qu'il s'agit du même D.ieu (c'est la formule du « *Chema Israël* » (Deut VI, 4). La première réponse du Pharaon montre qu'il connaît Elohim, au point de s'en croire le fondé de pouvoir en tant que maître de la nature, mais qu'il n'a aucune intuition du rôle d'Hachem, garant du respect d'autrui et hostile à l'esclavage. La chronique des dix plaies apparaît comme une progression didactique qui conduit le

Pharaon à constater que la nature ne lui obéit plus, et à découvrir de plaie en plaie l'existence d'Hachem, puisqu'à la huitième plaie il déclare : « *J'ai péché contre Hachem ...* » (Ex X, 16). Cette conversion ne dura pas longtemps, puisque le Pharaon poursuivit les Hébreux fuyards jusqu'au bord de la mer, et ses chars furent noyés, mais tout l'univers, notamment le peuple hébreu lui-même, a été témoin de l'attestation par le plus puissant des souverains de la vérité du monothéisme hébraïque.

Mais l'exil d'Égypte avait un objectif, déjà annoncé à Abraham (Gen XV,13) : en ramener les produits les plus parfaits de la technique. L'Égypte apparaît comme un acteur capital de l'aventure humaine, précieux à ce titre aux yeux du Créateur, mais coupable de manquer de respect à la dignité humaine, ce qu'exprime clairement la première parole du Décalogue: « *Je suis Hachem, ton Elohim, Qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage.* » (Ex XX, 2). La violence de D.ieu a toujours une finalité vertueuse.

3. La violence de D.ieu maîtrisée par la violence des hommes.

L'épisode du Veau d'or et ses suites (Ex XXXII), ainsi que l'intervention de Pinh'as dans la tragédie des Madianites (Nb XXV) sont deux illustrations de la collaboration des hommes et de D.ieu dans la conduite de l'Histoire.

Lorsque D.ieu, en dialogue avec Moïse sur le mont Sinaï pour lui dicter la Torah, lui apprend que le peuple, qui l'attend en bas, a construit une idole, Il ajoute « *Je vais l'anéantir, et recommencer le projet avec toi* » (Ex XXXII, 10) Moïse ne s'incline pas devant ce verdict, et plaide avec vigueur et avec succès pour sauver son peuple, mais quand il redescend, il fait passer au fil de l'épée environ 3 000 coupables de sa propre autorité. Mais auparavant, autre geste de violence non ordonné par D.ieu, il brise les tables de la Loi (Ex XXXII, 19), ce dont D.ieu le félicitera (cf. le dernier commentaire de Rachi² sur le Pentateuque (Deut XXXIV, 12)).

² Rachi, acronyme de rabbi Chlomo ben Yitsh'ak (1040-1105), illustre commentateur français de la Bible et du Talmud.

Un autre cas spectaculaire d'intervention humaine face à la violence divine est l'affaire des Madianites et de Pinh'as rapportée par le chapitre XXV du livre des Nombres. Dépité de l'échec du prophète Balaam qu'il avait mandaté pour maudire le peuple hébreu, le roi Balak envoie des filles moabites et madianites séduire les hommes d'Israël, et là, le succès est spectaculaire, ce qui déclenche une terrible colère divine : 24 000 morts (Nb XXV 9). Le fléau a été stoppé par l'intervention de Pinh'as, petit-fils d'Aaron, qui de sa propre main transperce d'un coup de lance un notable hébreu qui forniquait publiquement avec une princesse madianite. Cette meurtrière initiative vaut à Pinh'as d'accéder à la dignité de Cohen, c'est-à-dire de prêtre, normalement éloigné de tout cadavre (Nb XXV, 12,13).

4. La violence des hommes ordonnée par D.ieu.

La Torah rapporte quatre épisodes qui mettent en scène des violences exercées par les Hébreux sur l'ordre de D.ieu : Amalek, Sih'on et Og, les Madianites (suite de l'épisode rapporté ci-dessus) et les sept peuples de Canaan.

Amalek évoque une haine inexpiable, une quintessence d'antisémitisme, une volonté de faire disparaître l'identité d'Israël de l'histoire. Aussi est-il impérieusement exigé du peuple hébreu qu'il efface jusqu'à son souvenir.

Mais il apparaît d'abord dans la Torah comme un proche parent de la famille d'Abraham, puisque c'est un petit-fils d'Esäu, fils de son fils Eliphaz (Gen XXVI, 9). Sans doute est-il l'héritier de la volonté de meurtre formulée par son grand-père à l'égard de son frère Jacob (Gen XXVIII, 41). Mais le nom d'Amalek apparaît dans la suite de la Bible à plusieurs reprises, notamment dans trois circonstances spectaculaires : après la traversée de la Mer Rouge ; à la fin du règne du premier roi d'Israël, Saül, sous les traits du roi Agag ; et dans le livre d'Esther, sous les traits du ministre Haman.

Aussitôt après la sortie d'Égypte, la peuplade dénommée Amalek se jette sur les Hébreux fugitifs (Ex XVII, 8 à 13). Moïse confie le commandement à Josué et se tient sur une colline surplombant le terrain, et Josué l'emporte quand Moïse lève les bras vers le ciel. Mais comme il se fatigue, son frère Aaron et de H'our, fils,

d'après Rachi, de sa sœur Myriam, montent soutenir ses mains. Le texte dit alors : « ... ses mains étaient *émouna* » Ex XVII, 12), mot ordinairement traduit par *foi*, ce qui autorise à dire que la fidélité au judaïsme ne se borne pas à une conviction intellectuelle, ce que le mot de foi suggère, mais qu'elle requiert le soutien des rites, personnifiés par le Grand prêtre Aaron, et par les affections familiales, personnifiées par Myriam .

Amalek ressurgit au chapitre XV du premier livre de Samuel. Le prophète ordonne au roi Saül d'exterminer les Amalécites et leur roi Agag, sans laisser survivre être humain ni tête de bétail, mais Saül désobéit en épargnant Agag, que Samuel doit mettre à mort de sa main. Ce qui laisse le loisir à Agag de se reproduire, ce qui débouche sur l'épisode suivant.

Le livre d'Esther rapporte comment l'héroïsme de cette reine et de son oncle Mardochée a permis de sauver les Hébreux du projet d'extermination fomenté par Haman l'Agaguite, et au cours de la lecture publique de ce récit lors de la fête de Pourim la mort d'Haman et de ses dix fils est saluée avec exubérance par les fidèles, en infraction avec le principe constant qui veut qu'on ne réjouisse jamais d'une mort d'homme, mais cette exception tient à ce qu'enfin, c'est fait, plus de trace d'Amalek, comme D.ieu le voulait depuis si longtemps.

Encore n'est-ce pas si sûr. La tradition retient que si le peuple d'Amalek a en effet disparu, la rage destructrice contre les Juifs ne cesse de revêtir de nouveaux visages. De plus, il y a en hébreu une proximité entre ce nom et le mot qui signifie le « doute », ce qui fait dire qu'Israël est sous le coup de deux menaces d'anéantissement, l'une extérieure et physique, l'autre intérieure et psychologique.

Sih'on et Og (Nb XXI et Deut II) sont les rois des Amoréens et de H'échbon, que D.ieu a livrés aux armes des Hébreux à la veille de leur entrée en Canaan, parce qu'ils s'opposaient à leur passage, en vertu de la mission de sentinelles, indique le midrash, qui leur avait été dévolue par les occupants du pays. Plusieurs autres nations se trouvaient de même sur leur chemin : les enfants d'Esäü, les Moabites et les Ammonites. Mais dans ces derniers cas, D.ieu n'autorisa pas Moïse à forcer le passage, car il s'agissait de descendants d'Abraham, qui devaient encore jouer un rôle dans les projets divins. Il en alla tout autrement pour Sih'on et Og, deux géants (cf. le lit monumental de Og décrit par le verset Deut III, 11), survivants du déluge,

manifestement d'essence irrémédiablement nuisible. Malgré cela, Moïse leur fit des offres courtoises de collaboration (Nb XXI, 22), qui furent repoussées. Ces deux peuples furent donc entièrement exterminés. Ces victoires furent les premières que connurent les Hébreux à l'issue de leur séjour dans le désert, et elles servirent d'argument à Moïse (Deut II, 21) pour prouver à son peuple qu'il bénéficiait de l'assistance divine.

La guerre contre Midian fait immédiatement suite à l'extermination de Sih'on et Og, car c'est devant cette démonstration de puissance des Hébreux que le roi Balak, épouvanté (Nb XXII, 2), envoya successivement le prophète Balaam puis les belles filles de son peuple pour mettre à mal cette puissance, ce qui se termina par l'exploit de Pinh'as évoqué ci-dessus.

La suite de cet épisode atteint les sommets de l'horreur. Sur ordre de Dieu (Nb XXV, 17), Moïse organise une expédition punitive contre les Madianites, dont le succès est tel que tous leurs guerriers sont mis à mort sans faire une seule victime chez les Hébreux. Au retour de cette victoire, Moïse entre dans une de ses nombreuses colères, ordonnant aux troupes de mettre à mort tous les enfants mâles et, parmi les femmes et filles, de ne laisser la vie sauve qu'aux enfants vierges. Cette violence extrême est classiquement interprétée par le fait que Midian est la tentation d'assimilation la plus redoutable qui soit, car Moïse a été conduit à épouser une fille de Jéthro, prêtre de Midian, ce qui a été aussi le cas du père de Pinh'as. Jéthro avait si bien compris le message de la Torah que la *paracha*³ (section hebdomadaire) qui révèle le Décalogue porte son nom.

Nous en venons au chapitre des sept peuples de Canaan. Ceux-ci étaient voués au *h'érem* (anathème), depuis qu'ils avaient été maudits par Noé s'éveillant de son ivresse (Gen IX, 25 et 26), et Josué mit cet impératif à exécution en anéantissant un certain nombre de cités, à commencer par la célèbre Jéricho. Mais, par la suite, le sort de ces peuples fut subordonné à un choix de leur part : ils pouvaient choisir de se soumettre dorénavant aux sept lois de la morale universelle, dites lois de Noé, auquel cas ils pouvaient séjourner en paix avec Israël, ou opter pour la guerre, ou encore déménager. Un exemple fameux de ce dernier cas est fourni par les Gabaonites (Josué IX), qui essayèrent de faire croire qu'ils venaient d'un pays

³ Le texte de la Torah est lu solennellement tous les samedis dans les synagogues en un an. Chaque lecture est appelée « *paracha de la semaine* » et elle est désignée par le premier mot significatif qu'elle contient.

lointain, puis une fois démasqués, ils furent tolérés à condition d'être confinés dans les métiers de fendeurs de bois et porteurs d'eau.

5. La violence propre à l'homme.

Quatre épisodes du livre de la Genèse mettent en scène le thème du meurtre : Caïn et Abel ; Esaü et Jacob ; Shimeon et Lévy vengeant leur sœur Dina ; Joseph condamné par ses frères.

a) Caïn et Abel.

Dès que deux frères, fils du premier couple d'Adam et Eve, apparaissent, l'aîné Caïn assassine le cadet Abel. C'est dire si la violence est originelle, consubstantielle à l'aventure humaine telle que la représente la Torah. Se pose donc d'emblée la question des motifs de ce crime, des rééditions de cette tragédie dans la suite du récit biblique, et des remèdes propres à la réussite finale du projet divin.

Premier motif : Caïn est né enfant unique, virtuellement propriétaire du monde, et son domaine s'est trouvé envahi par un rival, qu'il a donc éliminé. Mais la manière dont leur naissance est racontée livre une clé qui va expliquer une grande partie des conflits humains dans la Bible, dans l'histoire, et jusqu'à l'époque contemporaine, y compris dans la vie quotidienne des organisations : voilà deux nouveau-nés qui ont déjà un métier : Caïn est agriculteur, Abel berger (Gen IV, 2). Autrement dit : sédentaire et nomade, le premier ayant pour vision du monde la permanence, les murailles, le second le renouveau, le mouvement. Dans la vie quotidienne des organisations, l'affrontement des fabricants, attachés à la continuité, et des vendeurs, épris d'innovations, est constant, comme celui des permanents et des élus dans les institutions publiques. Au niveau de l'histoire des peuples, il est frappant de noter la hantise qu'ont fait peser sur les Européens, héritiers de l'empire romain, les peuples de cavaliers comme les Huns, les Sarrasins, les Mongols, et les peuples de marins, comme les Vikings. Les guerres de religion peuvent s'interpréter comme l'affrontement des catholiques, culturellement romains, et des protestants, majoritairement commerçants et marins. Le vingtième siècle a été le théâtre de l'affrontement du communisme et du capitalisme ou, dit en termes plus feutrés, du socialisme planificateur et du libéralisme. L'ensemble des textes bibliques met en scène l'affrontement des

sédentaires égyptiens et des nomades babyloniens, la Terre Sainte se trouvant à la charnière et le peuple hébreu ayant vocation à porter ces deux identités et à les réconcilier. J’y reviendrai.

Second motif : le silence. Lisons le verset qui relate le meurtre (Gen IV, 8) : « *Caïn dit à son frère Abel ; et il arriva, alors qu’ils étaient au champ, et Caïn se dressa sur son frère Abel et il l’assassina.* » Qu’a dit Caïn à Abel ? Rien, justement. Un midrach propose diverses hypothèses, toutes marquées de violence, sur ce qu’ils se seraient dit s’ils s’étaient parlé, mais le meurtre n’aurait pas eu lieu. Cette conclusion se déduit de la manière dont l’amour du prochain est prescrit dans Lévi XIX, 18 : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ». Mais voyons le verset qui précède (Lévi XIX, 17) : « *Tu ne haïras pas ton frère dans ton cœur. Fais-lui de vigoureux reproches, et cela ne te sera pas compté comme péché.* » Ce texte dit clairement que la donnée première entre deux frères est la rivalité (« *dans ton cœur* ») et que pour dépasser cette haine naturelle, le remède consiste à l’exprimer.

Autrement dit, la donnée première dans les relations humaines, même si tous les hommes, enfants du même couple d’Adam et Eve, sont frères, est la violence. Ce n’est que par l’affrontement verbal, l’explication, la négociation, que la paix peut s’établir.

b) Esaü et Jacob

La rivalité entre les deux fils jumeaux d’Isaac et Rébecca (Gen XXVII) n’a pas abouti à un meurtre, en dépit du projet affiché par Esaü à la suite du vol de la bénédiction qu’Isaac lui destinait et que Jacob a reçu par trahison (cf. : « ... *j’attends la mort de mon père et je tuerai Jacob mon frère* » (Gen XXVII, 41), mais cette menace a fait couler par la suite des fleuves de sang. En effet, la tradition juive identifie le personnage d’Esaü à Rome, sous les deux visages de l’Empire et de celui de l’Eglise chrétienne. La destruction du Temple en 70, suivie d’une guerre longue et meurtrière par les légions romaines, et la revendication d’authentiques héritiers revendiquée par les chrétiens et assortie de terribles persécutions au cours des siècles, donne un crédit peu discutable à cette analogie. Le concile de

Vatican II (1962-1965) dans l'encyclique *Nostra Etate* a, semble-t-il, mis un terme à cette menace romaine.

c) Shimeon et Lévy.

L'épisode violent qui sollicite l'attention dans la suite est le massacre par Shimeon et Lévy, deux fils du patriarche Jacob, d'une population cananéenne, pour venger le viol de leur sœur Dina par Cheh'em, fils du chef de ce peuple, H'amor (Gen XXXIV). H'amor et Cheh'em font amende honorable et proposent une alliance à la famille, qui donne son accord sous réserve que tous leurs compatriotes s'appliquent la circoncision. Ils acceptent, et les deux frères tirent parti de leur convalescence pour les massacrer jusqu'au dernier. Jacob condamne vigoureusement ce crime, sur le moment et dans sa bénédiction finale à tous ses fils (Gen XLIX, 5 à 7) et conclut : « ... *je les disperserai au sein d'Israël* » Les commentateurs s'évertuent à trouver des justifications à ce meurtre (l'ensemble de la population ayant été complice du crime de Cheh'em, passible de mort au titre des lois universelles de Noé). Quant au dernier mot de Jacob, il est interprété par le fait que la tribu de Lévy aura pour vocation d'être dispersée au sein du peuple d'Israël en tant que prêtres, et celle de Shimeon en tant qu'enseignants, et que le bon exercice de ces deux missions requiert une dose mesurée de saine agressivité !

d) Joseph et ses frères.

Un autre épisode potentiellement meurtrier a fortement marqué le destin de la famille d'Israël et, comme celui d'Esau et Jacob, il continue à résonner tout au long de l'histoire, mais cette fois-ci à l'intérieur même de cette famille. C'est celui de Joseph, fils de Jacob et de ses frères, plus spécialement Juda. Cet affrontement occupe les chapitres 37 à 50 de la Genèse, c'est-à-dire une place très considérable, ce qui en souligne l'importance. La question posée est en effet celle de la relation du peuple juif avec le reste de l'humanité, Juda incarnant le repli sur la famille, Joseph l'ouverture sur l'universel.

Tout commence au cours de l'enfance de Joseph, enfant tardif de Rachel, l'épouse préférée de Jacob, qui se montre odieux à l'égard de ses frères tout en faisant l'objet d'une préférence marquée de la part de leur père. En leur racontant ses rêves de gerbes de blé et d'étoiles qui s'inclinent devant lui, il leur fait clairement comprendre qu'il se considère comme le plus souverain d'entre eux. Quand plus tard Jacob envoie Joseph s'enquérir des nouvelles de ses frères en mission, ces derniers se disent, à son approche : « *Voilà le rêveur (...), tuons-le et jetons sa dépouille dans une citerne ; nous dirons qu'une bête sauvage l'a dévoré.* » (Gen XXXVII, 19 et 20). Finalement Joseph a la vie sauve, et après de tumultueux épisodes, il devient vice-roi d'Égypte, chargé par le Pharaon de gérer l'économie du pays au cours des sept années de vaches grasses et de vaches maigres qu'il a judicieusement prophétisées. C'est ainsi qu'il est conduit à sauver Jacob et sa famille, menacés de famine en Canaan, non sans les tourmenter pour leur faire regretter leur projet de meurtre.

Le livre de la Genèse se termine donc en Égypte, dans une atmosphère sereine, où Jacob puis Joseph s'éteignent entourés de leur famille et respectés des Égyptiens. Mais l'affrontement des forces inspirées respectivement de Juda et de Joseph continuera à marquer le destin juif, puisque c'est selon cette fracture que le royaume de Salomon sera définitivement divisé après sa mort. On peut y voir aussi la version juive de l'affrontement des sédentaires et des nomades inauguré par Caïn et Abel. Aussi bien, une tradition midrachique professe que le Messie, porteur de la réussite de l'aventure humaine, sera un descendant de Juda, mais qu'il sera précédé par un autre Messie, celui-là descendant de Joseph.

La fin des antagonismes, et des violences qui leur sont associées, coïncide donc, dans la tradition juive, avec la perspective de la fin des temps.

6. Les quatre peines de mort.

Jusqu'ici, nous n'avons exploré que la Torah écrite, c'est-à-dire le Pentateuque, mais la tradition juive comprend un immense corpus, celui de la Torah orale, matérialisée par les deux Talmuds, celui de Jérusalem et surtout celui de Babylone (2^e-5^e siècles), enrichis par les nombreux commentaires et codifications élaborés jusqu'à aujourd'hui, et qui recueillent les discussions destinées à proposer les modalités pratiques de mise en œuvre des impératifs de la Torah écrite. De nombreuses pages contiennent des aspects liés à la violence, et

nous nous bornerons ici à en donner un bref aperçu, caractéristique des atténuations considérables que la Torah orale a apportées à la rigueur apparente de la Torah écrite.

La Torah écrite énonce à de nombreuses reprises des comportements individuels et collectifs qui encourent la peine de mort. Outre les actes criminels, on relève des actes religieux ((idolâtries, transgressions diverses des lois divines), des déviances sexuelles. La loi orale énumère quatre modalités des exécutions capitales : la lapidation, le feu, la strangulation, la décapitation, et le Talmud (traité Sanhedrin, *passim*) détaille de façon passablement effrayante les modalités de mise en œuvre de ces exécutions.

Mais on trouve aussi les affirmations suivantes : « *Un tribunal qui prononce une condamnation à mort tous les sept ans est considéré comme sanguinaire. Selon Rabbi Eléazar ben Azaria, un tribunal qui prononce une condamnation à mort tous les soixante-dix ans est considéré comme sanguinaire.* » (Makot 7a). Cet écart s'explique par l'accumulation des précautions qui entourent toutes les étapes du procès criminel, depuis l'inculpation jusqu'au moment du supplice, tout étant mis en œuvre pour écarter le danger de condamner un innocent, quitte à innocenter d'innombrables coupables, auquel cas c'est D.ieu Lui-même, selon la tradition, qui se substituera au tribunal des hommes.

Un aspect surprenant de cette dernière disposition : si le tribunal condamne à l'unanimité des juges, l'accusé est acquitté et n'est pas rejugé (Sanhédrin 27a). L'explication réside dans le fait qu'il n'existe pas d'avocat dans la procédure pénale talmudique. C'est au moins l'un des juges qui doit se prononcer en faveur de l'acquittement. S'il n'en se présente pas, on en déduit que cet accusé n'est pas jugeable par les hommes, à D.ieu d'en faire son affaire....

Puisque la peine de mort n'est pratiquement pas appliquée, même quand existent un Temple et un grand Sanhédrin à Jérusalem, il est légitime de se demander pourquoi un tel sujet doit être étudié. Une raison s'offre naturellement : ce n'est pas parce que les conditions requises n'ont probablement jamais été réunies jusqu'ici qu'elles ne pourront pas l'être un jour, de sorte qu'aucun criminel ne peut se sentir à l'abri. Mais de surcroît l'étude est le moyen privilégié pour pénétrer la logique divine, et c'est une façon d'éradiquer la violence que d'en étudier de manière approfondie les modalités, fussent-elles purement théoriques.

7. La guerre.

La tradition juive déteste la guerre, s'y résout lorsqu'elle est nécessaire, soit parce qu'elle est explicitement ordonnée par Dieu (cf. § 4 ci-dessus), soit lorsque le destin même du peuple juif est directement menacé, soit lorsque les autorités politiques du peuple jugent qu'une guerre conquérante ou une guerre préventive sont indispensables.

Dans les deux premiers cas, le roi décide seul, et la loi orale prescrit de mobiliser toutes les ressources humaines disponibles, y compris le fiancé installé sous le dais nuptial. Dans le troisième cas, au contraire, l'autorisation du grand Sanhédrin est indispensable, et les dispenses sont nombreuses : celui qui a construit une maison et ne l'a pas occupée, celui qui a planté une vigne et n'en a pas goûté les fruits, celui qui vient de se marier et, mention incroyable, celui qui a peur sont invités à retourner chez eux sans livrer bataille (Deut XX, 1 à 8). Un midrach plein d'humour assure qu'à partir de plus de six cent mille guerriers, il n'en restait plus que quatre à l'issue de ce tri, mais que ces quatre-là pouvaient vaincre tout ennemi !

Par ailleurs, les actions guerrières sont assorties de nombreuses restrictions : offrir la paix aux villes assiégées (Deut XX, 10)), ne pas couper d'arbres fruitiers (Deut XX, 20), respecter les belles captives (Deut XXI, 10 à 14).

Dans la Bible comme dans l'armée de l'Etat d'Israël d'aujourd'hui, la guerre est un épisode de l'histoire qu'il faut affronter quand c'est nécessaire, mais sans jamais se départir du code éthique que prescrit la Torah.

Conclusion : des affrontements à la paix définitive.

Un ami, accablé par les souffrances qu'affronte l'humanité d'aujourd'hui, me dit, avec ce ton d'humour si courant chez les Juifs : « Tu ne trouves pas que le Créateur aurait dû faire un brouillon avant de créer ce monde ? ». J'improvisai la réponse suivante : « C'est dans le brouillon que nous vivons. Le vrai monde que

Dieu a voulu est au bout du chemin de celui-ci. Il s'appelle temps messianiques, ou peut-être Olam Haba (« Le monde à venir). »

Pourquoi la paix n'a-t-elle pas régné d'emblée dans la Création ? Parce que Dieu a décidé de faire équipe avec l'Homme pour donner vie à l'aventure humaine, ainsi qu'il est dit : « *Dieu dit : faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ...* » (Gen I, 26). Pourquoi ce pluriel ? Une tradition l'explique par le fait que Dieu a voulu associer l'homme à Sa Création. Autrement dit : « *Moi et l'Homme, faisons l'homme...* ».

Seulement voilà : l'homme ainsi conçu n'est pas simple : il apparaît sous deux visages : aîné ou cadet, sédentaire ou nomade, Egyptien ou Babylonien, et dans ces couples la donnée première est l'affrontement. Il en va de même dans le couple homme-femme, dont pourtant il est dit « Ils seront (pour) une seule chair » (Gen II, 24). Mais dans le projet de création de la femme afin que l'homme ne soit plus seul, elle est désignée par l'expression « *Ezer ke-negdo* », qui est un oxymore, puisque *ezer* veut dire une aide, et *ke-negdo* veut dire comme son adversaire. L'affrontement était donc inscrit dans la nature même de l'amour conjugal.

Il n'y a que deux manières d'aborder l'affrontement : le dialogue ou la violence. La première voie qui s'offre à l'évidence est la violence. Il va de soi que Dieu préfère le dialogue, et nous en avons vu de nombreux exemples dans les pages qui précèdent. Mais la tradition affirme que l'on ne s'ennuiera pas dans le monde réussi, car seule la violence disparaîtra, nullement le débat, puisque le Talmud énonce : « Il n'y a pas de repos pour les Justes, ni dans ce monde-ci, ni dans le monde à venir » (Berah'ot 64a). De quoi pourra-t-on bien débattre ? Réponse du Talmud : « Tout débat désintéressé (destiné au ciel) ne s'arrêtera jamais. » Pirké Avoth V, 20.

Que manque-t-il au monde actuel, qui a réalisé de si fabuleux progrès scientifiques et techniques, au point que certains parlent de transhumanisme déjà atteint, pour donner vie à cette ère de paix ? Malgré ces éclatantes victoires des Lumières, le sang coule dans divers endroits de la planète, et des foules de malheureux souffrent de solitude et de misère. Ce qui manque est à l'évidence une morale aux multiples visages, visages qui auront en commun que chacun se souciera du bonheur d'autrui.

Selon les enseignements de la tradition juive, il est vain d'attendre de Dieu qu'il fasse seul advenir ce temps d'amour universel. Ce n'est pas nous qui l'attendons, c'est Lui qui nous attend.
